

Les crédits

L'opposition de notre caucus à cette entité absurde que nous appelons le Sénat est inébranlable.

Les gens ont du mal cet après-midi à comprendre que nous puissions en même temps préconiser l'abolition du Sénat tel qu'il est et reconnaître qu'il existe, et que nous l'exhortions à répondre aux vœux d'une majorité écrasante de Canadiens.

Je rappelle aux libéraux qu'ils ont bloqué l'Accord de libre-échange en 1988 à un moment où, dans les sondages, tout au plus 50 p. 100 de Canadiens se déclaraient contre l'accord.

Je n'ai pas vu de sondage d'opinion publique sur le projet de loi de l'assurance-chômage. C'est triste à dire, mais je soupçonne que la majorité des Canadiens ignorent que ce projet de loi est à l'étude au Sénat. La majorité libérale au Sénat s'y oppose avec acharnement.

La TPS est une initiative fiscale du gouvernement conservateur que refusent jusqu'à 80 p. 100 des Canadiens. Lors du dernier sondage, j'ai noté qu'une nette majorité, plus de 50 p. 100, veulent que le Sénat fasse échouer cette mesure. Cela ne leur pose aucune difficulté.

Pour expliquer comment on peut vouloir à la fois que le Sénat soit aboli et qu'il rejette la TPS, je voudrais faire une comparaison. J'espère qu'elle aidera à comprendre.

Supposons que vous venez d'acheter une maison. C'est une belle maison: murs extérieurs en bardeaux, parquets, plafonds hauts et grand jardin en arrière. C'est magnifique. Au beau milieu de la cour est planté le plus gros pommier sauvage que vous ayez jamais vu. Vous n'avez rien contre les pommiers sauvages, madame la Présidente. Dans votre enfance, vous aviez sûrement dans votre voisinage des personnes âgées qui donnaient à vos parents de la délicieuse gelée de pommes à chaque automne. On peut s'amuser beaucoup à grimper aux gros et vieux pommiers sauvages.

• (1650)

Le problème avec les pommiers sauvages, c'est qu'ils sont tellement gros et encombrants que rien d'autre ne peut pousser dans la cour. Ils font de l'ombre partout, de sorte qu'il est impossible de faire un potager, et leurs racines tentaculaires absorbent toute l'eau et tous les éléments nutritifs du sol, rendant rachitique le gazon.

Même si vous l'aimez bien, vous décidez d'abattre votre pommier pour faire un potager et faire pousser du gazon. Comme vous avez décidé de vous débarrasser du pommier dès que vous auriez le temps et l'argent pour le faire, vous vous posez la question suivante: Est-ce malhonnête, immoral ou hypocrite de profiter du pommier entre-temps?

Allez-vous faire comme s'il n'existait pas, allez-vous laisser pourrir ses fruits ou allez-vous au contraire en manger quelques-uns et même essayer de faire de la gelée? Allez-vous dire à vos enfants: Non, vous ne pouvez pas jouer dans cet arbre parce qu'un jour nous allons nous en défaire? Allez-vous vous priver de son ombre pendant la canicule? Bien sûr que non. Ce serait stupide comme tout.

En vous servant ainsi de votre arbre, vous ne renoncez pas à votre objectif à long terme qui est de l'abattre et de le remplacer par un beau potager et une belle pelouse. «Ah! ah! dira-t-on peut-être, et si vous finissiez ainsi par vous attacher tellement à votre pommier sauvage que vous ne souhaitiez plus l'abattre?» À cela, madame la Présidente, vous auriez la sagesse de répondre ceci: «Certes, je risque de l'apprécier, mais pas autant, loin de là, qu'un potager ou une belle pelouse. Et si j'en viens vraiment à vouloir avoir un pommier sauvage, qu'à cela ne tienne: j'en planterai un plus petit à un autre endroit.»

C'est exactement la même chose avec le Sénat. Le fait est qu'il existe. Ce n'est pas en faisant comme s'il n'existait pas qu'on le fera disparaître. On a beau faire valoir, comme le veut depuis longtemps, la logique qu'il devrait être aboli, nous n'avons pas à l'heure actuelle le pouvoir de l'abolir. Entre-temps, il existe. En fait, ce que nous pensons du Sénat n'a absolument aucune importance. Il existe.

Ce qui compte, c'est de se demander si on l'exhortera à faire ce qu'il faut pour le peuple canadien, dont une majorité écrasante s'est clairement prononcée contre la TPS. Allons-nous confondre une question de principe avec des idées chimériques et faire comme si le damné arbre n'était même pas là?

Pour le NPD, mes collègues et moi-même, la solution est claire. Encore une fois, je me permets d'affirmer l'évidence même et je terminerai là-dessus. Les libéraux sont majoritaires au Sénat. Ils peuvent profiter de leur situation majoritaire pour rejeter la taxe et le projet de loi, pour nous débarrasser de la TPS. S'ils ne le font pas—comme je le prédis—cela ne pourra que prouver aux Canadiens hors de tout doute que les libéraux sont en faveur de la TPS.